

DISCIPLINES de la 2 ^e année du primaire ✓ : Sera évalué NE : Ne sera pas évalué à cette étape		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances pourront être évaluées à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) 28 août 2018 au 2 novembre 2018	ÉTAPE 2 (20%) 5 novembre 2018 au 22 février 2019	ÉTAPE 3 (60%) 25 février 2019 au 21 juin 2019	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)	✓	✓	✓	<i>Dictées, Portfolio, Entrevues, Observations, Cercle de lecture, Exercices, Projets, Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), Discussions</i>
	Écrire (30%)	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement (20%)	NE	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)	NE	✓	✓	<i>SAÉ, Projets, Observations, Portfolio, Entrevues, Exercices, Discussions, Dictées de nombres</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓	
Anglais, langue seconde	Mobiliser sa compréhension de textes entendus (60 %)	✓	✓	✓	<i>Observations, Exercices, Activités, SAÉ</i>
	Communiquer oralement en anglais (40 %)	NE	✓	✓	
Éthique et culture religieuse		NE	✓	✓	<i>SAÉ, Projets, Observations, Portfolio, Entrevues, Exercices, Discussions, Auto-évaluations</i>
Musique		✓	✓	✓	<i>SAÉ, Projets, Observations, Portfolio, Exercices, Discussions, Auto-évaluations</i>
Arts plastiques		NE	✓	✓	<i>SAÉ, Projets, Observations, Portfolio, Exercices, Discussions, Auto-évaluations</i>
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓	<i>SAÉ, Projets (sports enrichis), Observations, Entrevues, Ateliers, Discussions</i>

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication disponible sur le site Mozaïk parents de la CSRS pour le **15 octobre 2018**

Bulletin 1 (étape 1)

- ▶ Étape : du **28 août 2018 au 2 novembre 2018**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin disponible sur le site Mozaïk parents de la CSRS vers le **16 novembre 2018**.

Bulletin 2 (étape 2)

- ▶ Étape : du **5 novembre 2018 au 22 février 2019**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin disponible sur le site Mozaïk parents de la CSRS vers le **12 mars 2019**.

Bulletin 3 (étape 3)

- ▶ Étape : du **25 février 2019 au 21 juin 2019**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin disponible sur le site Mozaïk parents de la CSRS vers le **8 juillet 2019**.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, appels téléphoniques, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires

La compétence suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'étape 3 de l'année scolaire.

Étape 3	1- Organiser son travail
---------	--------------------------

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

La direction

À CONSERVER

École Du BOISJOLI 819-822-5546

Absences : poste 1

Service de garde : poste 4

Secrétariat : poste 2

Direction : Maryse Perreault

Direction adjointe : Bruno Arès

Titulaires de 2^e année :

Geneviève Bibeau, Manon Loubier, Lyne Pomerleau

Anglais : Katleen Poulin

Éducation physique : Yanick Zakorzerm, Danny

Labonté, Jessyca Guillemette

Musique : Éloïse Bibeau



NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2018-2019

**2^e année
du primaire**